

# Quel avenir pour les moulins de la Cléry ?

Sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur a récemment rencontré les membres de l'Association du bassin de la Cléry. Il est ensuite intervenu auprès de Franck Riester, ministre de la Culture, et Pierre Pouëssel, préfet du Loiret, pour attirer leur attention sur les vives préoccupations des riverains de la Cléry.



L'ouverture des vannes pose notamment problème.

► Quel devenir pour les 35 moulins qui sont situés sur les 43 kilomètres que compte la Cléry, affluent du Loing qui traverse la région de Courtenay et le Ferriérois ? Le sénateur Sueur pose la question.

« Les propriétaires de ces moulins ont reçu cet été des projets d'arrêtés les obligeant à effectuer des travaux, ou à prendre des mesures qui pourraient mettre en cause la pérennité de ces moulins. Ainsi, en serait-il, par exemple, de l'obligation faite aux propriétaires de certains

moulins d'ouverture des vannes pendant une période de 6 mois par an, ce qui pourrait avoir des effets très négatifs sur le niveau de l'eau et sur l'environnement ».

Jean-Pierre Sueur a indiqué qu'« aucune réunion publique n'avait été organisée par les services de l'État pour présenter et justifier les mesures envisagées ». Il s'est étonné qu'« une concertation ap-

profondie n'ait pas été mise en place alors qu'il est demandé aux propriétaires concernés de s'exprimer dans de très brefs délais, puisqu'ils devaient le faire avant le 30 septembre sur les projets d'arrêtés qui leur ont été transmis cet été ».

Il a souligné que « les moulins, dont certains sont très anciens, constituent un patrimoine de grande valeur, aussi bien

sur la Cléry que sur d'autres rivières du département du Loiret, auxquels les habitants sont légitimement attachés. Ils méritent assurément d'être protégés » et a rappelé qu'il était lui-même intervenu au Sénat lors de débats parlementaires qui ont permis l'adoption d'articles de loi qui confortent cet objectif.

Le sénateur a également ajouté que les moulins peuvent produire de l'énergie renouvelable et que les biefs constituent des réserves incendies précieuses pour la sécurité incendie.

Jean-Pierre Sueur a enfin demandé au ministre et au préfet « compte tenu de la vive et légitime émotion des riverains de la Cléry » une « remise à plat de ce dossier et l'organisation de réunions publiques ainsi que de concertations approfondies avec les riverains ». Voir aussi en pages 2, 3 et 31.